



Lettre d'information

Lyon 6 à Vélo – hiver 2022

Une fois de plus, l'hiver n'a pas fait raccrocher leur vélo aux cyclistes du 6e. Notre groupe local vous fait part de ses dernières actualités du début d'année. Bonne lecture !



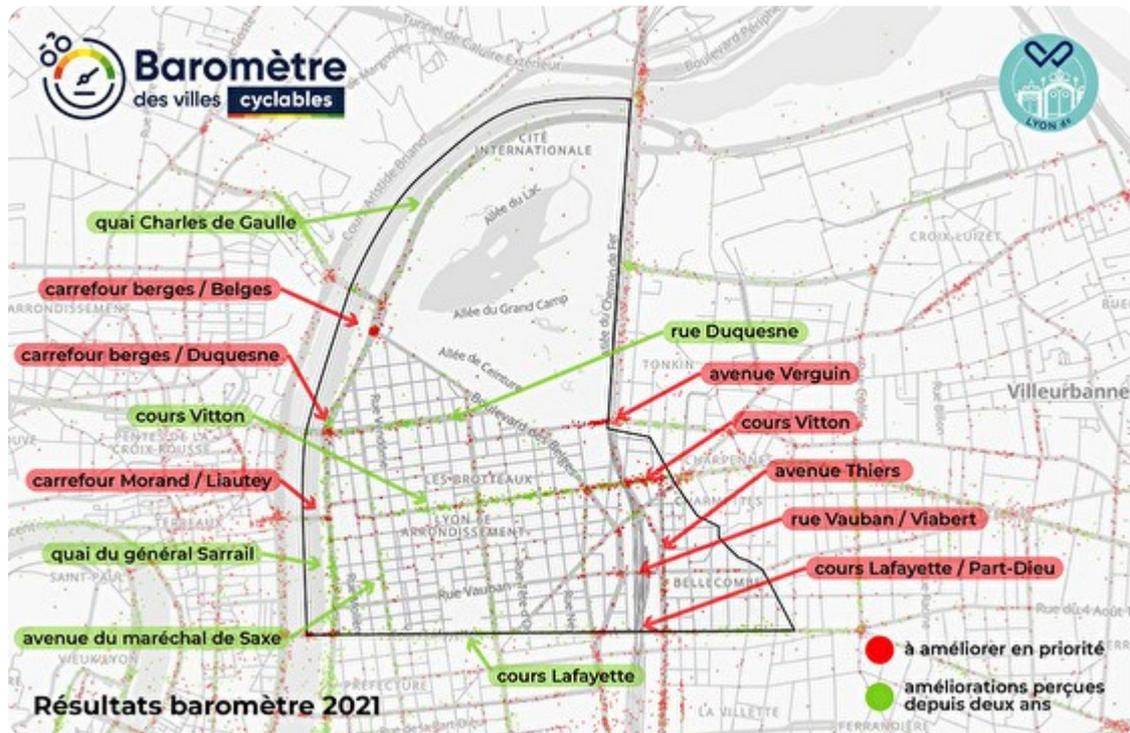
Baromètre vélo : les résultats

La grande enquête française sur la cyclabilité des villes françaises a enfin livré ses conclusions. Avec près de **275 000 répondants** dans cette édition de fin 2021, le Baromètre a largement dépassé son précédent record. La ville de Lyon dans sa globalité obtient pour la première fois **la note de "C"** (contre "D" lors de la précédente édition) témoignant des améliorations récentes. Pour le 6e, les

répondants ont principalement signalé la dangerosité de l'est de l'arrondissement autour de la voie ferrée et de ses traversées.

Consultez l'ensemble des détails sur le site du Baromètre :

<https://barometre.parlons-velo.fr/2021/palmares/#11.5/45.758/4.7804>



Lyon 6 dans la presse

À l'occasion de la publication des résultats du Baromètre, deux articles dans la presse locale se sont intéressés au vélo dans le 6e.

Tout d'abord, *Le Progrès* dans son journal du 3 février. Fin janvier, nous sommes deux membres du groupe local de Lyon 6 à avoir retrouvé David Tapissier, journaliste. Nous avons réalisé avec lui un tour à vélo d'1h30 dans le **6e arrondissement**, afin de mettre en évidence les points noirs pour les cyclistes mais



L'intersection de la rue de la République, des Berges et de la rue de la République. Photo: François Lefebvre / AFP. Photo: François Lefebvre / AFP.

Circuler à vélo dans le 6^e : les zones dangereuses à la loupe

À l'initiative de la commission des zones cyclables qui paraît à la fin de l'année, nous avons pu identifier les zones dangereuses à la loupe. Dans cet arrondissement, les zones dangereuses sont encore très nombreuses sur quatre d'entre elles. ...



également les récentes améliorations.

<https://www.leprogres.fr/environnement/2022/02/03/circuler-a-velo-dans-l-arrondissement-les-zones-dangereuses-a-la-loupe>

Le magazine *La Tribune de Lyon* a également consacré un encart sur les résultats du 6e arrondissement dans son dernier numéro du 17 février 2022. Nous avons répondu aux questions de la journaliste Romane Vilain. L'occasion de lui expliquer également combien le 6e arrondissement, malgré l'apparente présence de nombreux contre-sens cyclables, dispose de très peu de **vraies pistes cyclables** protégées (les quais du Rhône exceptés). "*Les bandes cyclables sont réservées aux usagers aguerris, [...] on reste vulnérable derrière un trait de peinture*".

Hors berges, les pistes cyclables protégées ne représentent selon nos calculs que **3%** des aménagements cyclables de l'arrondissement. Pour que le 6e devienne accessible à tous et en toute sécurité, il reste donc encore du chemin.

L'article du magazine est également disponible en ligne :

<https://tribunedelyon.fr/2022/02/15/les-pistes-cyclables-de-lyon-6e-passees-au-crible/>

Voies Lyonnaises : les travaux commencent sur



la ligne n°1

Notre groupe local était présent le 9 février à une réunion de présentation de la ligne n°1 du réseau des **voies express lyonnaises**. Organisée par la Mairie de Lyon, cette réunion publique a permis également d'en savoir un peu plus sur le **calendrier des travaux**.

La première phase des travaux se fera sur les quais du Rhône sur une section allant du Pont Gallieni (Lyon 7e) à la Cité internationale (Lyon 6e) sur les années 2022 et 2023.

Ils ont débuté tout récemment dans le 7e arrondissement, sur les berges du Rhône au niveau des universités Lyon 2/3.

L'ensemble de la piste cyclable des quais hauts du Rhône ne sera pas reprises dans le cadre des travaux actuels, une simple remise à niveau de certaines sections est prévue.





Rue Juliette Récamier : les travaux commencent

La **Mairie du 6e** arrondissement a lancé les travaux de réaménagement de la rue Juliette Récamier. C'est un projet initié sur son budget propre de proximité et non par la Métropole de Lyon, comme c'est généralement le cas pour l'espace public.

Seule rue non-orthogonale dans une trame viaire très réglée, la rue Récamier revêt donc forcément de **grands enjeux** de mobilités. C'est un axe direct entre Villeurbanne et les Charpennes d'un côté, et la Guillotière de l'autre.

Pour les cyclistes, la rue devrait enfin disposer d'un **contre-sens cyclable**, mais nous n'avons pas plus d'informations.

Photo : Valentin Lungenstrass, Twitter.

[TWITTER LYON 6 À VÉLO](#)

[Nous écrire par e-mail](#)



Vélo.

[Je ne souhaite plus recevoir ces emails](#)

Copyright © 2022 La Ville à Vélo
244 Rue Garibaldi, 69003 Lyon, France